

Universite d'ete de defense, conference sur le «Livre blanc»  
Toulouse, 10-11 septembre 2007

Interventions de Leo MICHEL **Senior Research Fellow, Institute for National Strategic Studies, National Defense University in Washington, DC.** *The presenter's views do not necessarily represent the official policy of the Department of Defense or any other U.S. Government agency.*

*(séance plénière, 10 septembre)*

Les auteurs du Livre Blanc auront la tâche difficile d'anticiper les effets du maelstrom en Irak sur le futur contexte stratégique des relations transatlantiques.

L'Irak représente l'épreuve la plus difficile pour la stratégie, la puissance, et l'influence des Etats-Unis depuis la guerre au Vietnam.

En juillet dernier, la Maison Blanche a déclaré dans un rapport au Congrès que les gouvernements des Etats-Unis et de l'Irak partagent les objectifs suivants: « un Irak démocratique capable de se gouverner, de se défendre, de s'occuper de ses besoins essentiels, et de devenir un véritable allié dans la guerre contre la terreur. »

Cette semaine, le Président transmet au Congrès un nouveau rapport prenant en compte les évaluations du général Petraeus, commandant des forces américaines en Irak, et de l'ambassadeur Crocker à Bagdad.

Je ne veux pas préjuger le contenu de ce rapport.

Or, il me semble que d'importantes factions de notre *establishment* politique ont déjà conclu que, malgré quelques succès militaires récents, les objectifs établis par l'Administration sont irréalistes ou ne justifient plus l'actuel niveau de sacrifice en vies et ressources américaines.

Pour les auteurs du Livre Blanc, j'ai quatre observations--à titre personnel--sur "l'effet Irak."

Première observation: Quoi qu'il arrive d'ici la fin du mandat du président Bush en janvier 2009, l'Irak et ses conséquences vont préoccuper ses successeurs et limiter leurs options pendant des années.

Il serait extrêmement difficile de maintenir le niveau actuel de plus de 160.000 militaires américains en Irak après avril 2008.

Pour ce faire, il faudrait prolonger la durée du déploiement des soldats de l'armée américaine de trois mois, c'est-à-dire des 15 mois à l'heure actuelle jusqu'à 18 mois, et cela contre l'avis d'importants généraux.

En principe, une force d'environ 100,000 militaires pourraient être maintenue pour une période indéfinie, mais cela ne serait peut-être pas acceptable ni pour le gouvernement irakien ni pour le Congrès ou public américain.

En fait, les principaux candidats à la nomination du parti démocrate pour les prochaines présidentielles ne réclament pas une retraite militaire pure et simple.

Ils parlent plutôt d'éventuelles réductions et redéploiements des forces pour mieux se concentrer sur des missions d'anti-terrorisme et de formation des forces irakiennes.

Deuxième observation: Certains leaders politiques et commentateurs médiatiques font référence au Vietnam pour décrire les éventuelles retombées d'une retraite des troupes d'Irak.

Je ne crois pas que les Etats-Unis puissent abandonner ses intérêts vitaux au Moyen Orient ; on ne peut pas se tenir à l'écart d'une catastrophe humanitaire en Irak.

On ne peut pas se tourner le dos face aux menaces posées par al-Qaeda et ses sympathisants, ou par un conflit généralisé entre Shiite et Sunnit, ou par un Iran qui chercherait à se doter de l'arme nucléaire

Cela dit, les futures administrations seront, je crois, plus réticentes à s'engager militairement, en particulier pour effectuer un « changement de régime », et il sera plus difficile de mobiliser des coalitions.

De part et d'autre, on dit qu'après l'Irak, comme cela a été le cas après le Vietnam, nos militaires seront tellement traumatisés par des guerres anti-insurrectionnelles et épuisés par des opérations dites de stabilisation qu'ils

vont remettre l'emphase sur des capacités pertinentes aux guerres de haute intensité face à des adversaires conventionnels.

Or, je constate qu'un important pourcentage de jeunes officiers reviennent d'Irak et d'Afghanistan convaincus que ces conflits reflètent, qu'ils le veuillent ou non, les caractéristiques de futurs conflits.

Je pense donc que les leçons difficiles de ces conflits en termes de doctrine, d'équipement, de formation, et de renseignements—auxquels j'ajouterai la nécessité d'un leadership militaire franc et novateur—seront retenues.

Troisième observation: En vue de l'expérience irakienne, je crois que les Etats-Unis seront de plus en plus motivés à chercher des solutions multilatérales aux menaces du 21ème siècle.

L'institut dans lequel je travaille va bientôt publier une étude détaillée sur les sept "défis stratégiques" auxquels nous devons faire face dans les années à venir, notamment le terrorisme, la prolifération des armes et technologies sensibles, la déliquescence des états, et l'évolution des puissances comme la Chine, l'Inde, et la Russie.

Dans les recommandations qui accompagnent nos analyses, il est clair qu'il est nécessaire d'établir une coopération internationale large, profonde, et soutenue.

Dernière observation: malgré de profonds changements survenus depuis la fin de la guerre froide, et surtout depuis les attaques du 11 septembre, les relations transatlantiques restent d'une importance critique pour les Etats-Unis.

Je ne crois pas que cette réalité fondamentale changera à la suite de réductions et de redéploiement des forces américaines stationnées en Europe.

Oui, il est évident qu'il faudra gérer des différends au niveau des méthodes d'évaluations, de tactiques et de capacités militaires.

Puisque les états membres de l'OTAN et de l'UE s'engagent de plus en plus dans des opérations complexes et difficiles, la nécessité de dialogue et de

coopération transatlantique, y compris entre ces deux organismes, devient de plus en plus évidente.

Cela nous amène naturellement au sujet de la France, l'OTAN, et l'UE.

*(seance « groupe de travail » sur la « projection » : 11 septembre)*

Dans leur excellent “rapport d’information” sur l’OTAN publié en juillet dernier, les sénateurs François-Poncet, Branger, et Rouvière posent trois questions clés sur lesquelles je voudrais commenter.

Première question : Le statut singulier de la France est-il toujours justifié?

Le rapport semble satisfait avec le *statut quo*, observant: “Dès lors que la France a montré son aptitude à participer sans difficulté aux opérations de l’OTAN, et même à les commander, son absence de la structure militaire intégrée ne paraît pas constituer un handicap particulier.”

En réalité, il ne s’agit plus de l’*absence* de la France par rapport aux structures militaires intégrées--le président Chirac ayant traversé le Rubicon en 1995—mais plutôt d’une *très faible représentation* française dans ces structures.

Sans compter ses officiers de liaison, la représentation française compte quelques 110 militaires au SHAPE et à Allied Command Transformation, soit moins de 10 pourcent de la participation des principaux partenaires européens, l’Allemagne et le Royaume Uni.

Or, si ces derniers y font un investissement pareil, ce n’est pas, je crois, parce qu’ils sont frivoles ou qu’ils se comportent comme les “caniches” des Américains.

A ceux qui prétendent que votre niveau actuel de participation suffit à “protéger les intérêts français”, on pourrait répondre: Est-il suffisant pour promouvoir les intérêts collectifs de l’Alliance?

On a tort de minimiser la valeur d’une pleine participation dans la planification si on veut influencer le débat stratégique.

En plus, il existe le paradoxe suivant : la France, à son crédit, fait une contribution importante à la NATO Response Force mais renonce, en effet, à la possibilité d'assumer le commandement opérationnelle de cette force, ce commandement dépendant des quartiers généraux de l'OTAN à Brunssum, à Naples, et à Lisbonne où la France a opté pour une représentation très restreinte.

Autre exemple: le Royaume Unie et l'Allemagne se succèdent au poste de Deputy SACEUR--celui qui peut commander une opération conduite par l'Union selon les accords dits "Berlin Plus"--pendant que la France garde ses distances.

A l'OTAN, on parle de nouveau d'éventuelles révisions de la structure de commandement mise en place en 2003, ce qui pourrait ouvrir d'intéressantes possibilités à la France.

Pour ma part, je crois que la plupart des pays membres de l'Alliance, en particulier ceux qui sont également membres de l'Union, ainsi que les Etats-Unis et le Canada, seraient ouverts à une participation française plus importante—à condition qu'elle contribue à l'efficacité et à la solidarité de l'Alliance et facilite de bonnes relations avec l'Union.

On peut se demander aussi si le rapport du Sénat n'écarte pas trop vite l'idée d'une éventuelle participation française au Comité de planification de défense et au Groupe de planification nucléaire.

Pourquoi ces sujets sont-ils toujours tabous après des décennies d'expérience montrant que ni l'un ni l'autre sert à imposer un "diktat" de l'OTAN—ou des Etats-Unis—sur la composition ou l'emploi des forces ?

Deuxième question posée par le rapport du Sénat: Le statut singulier de la France lui permet-il de faire entendre sa voix et d'être écoutée, ou peut-il au contraire l'isoler de ses partenaires et fragiliser les positions qu'elle entend défendre au sein de l'Alliance?

Je pense que l'observation faite par les auteurs est tout à fait exacte.

C'est-à-dire qu'on pourrait voir ici une contradiction entre la volonté française d'approfondir sa coopération avec ses allies européens en matière de défense et le maintien de sa spécificité dans l'OTAN.

Garder son indépendance est une chose ; s'imposer des restrictions et se plaindre en même temps de la soi-disant « domination américaine » est quelque chose d'autre.

Après tout, lorsque le ministère de la défense britannique déclare que ses forces ne participeront pas aux opérations majeures les plus complexes que dans le cadre d'une coalition dirigée par les Etats-Unis, et quand la Chancelière Merkel déclare que renforcer la sécurité européenne séparément du partenariat transatlantique n'est pas le chemin qu'elle veut suivre, ils déclarent à haute voix ce que beaucoup d'autres alliés ne disent que *sotto voce*.

Il semble que les Etats-Unis ne soient pas les seuls à avoir reproché à la France—sous le gouvernement précédent--sa lenteur (ou parfois son obstruction) à la coopération entre l'OTAN et l'Union.

Cette résistance n'est pas sans conséquences; elle risquerait à terme de compromettre des opérations—soit dans les Balkans, soit en Afghanistan—dans lesquelles de grands partenaires européens de la France sont très engagés.

Troisième et dernière question du rapport : La France joue-t-elle dans l'OTAN un rôle à la mesure de son engagement militaire ?

Là, encore, les auteurs ont raison de dire que la contribution française constitue une valeur ajoutée significative et reconnue aux capacités militaires de l'Alliance.

Et soyons honnêtes: la demande pour ces capacités ne va pas diminuer de si tôt diminuer, ni dans les Balkans, ni en Afghanistan, sans parler d'autres défis liés au terrorisme ou à la prolifération des armes et technologies sensibles.

Néanmoins, les Sénateurs ont raison d'ajouter qu'au plan politique, la France témoigne souvent d'une attitude plus défensive que proactive.

On critique parfois les responsables à Washington pour leurs références répétées au "leadership américain" de l'Alliance, et j'avoue que personnellement, je préférerais souligner le "partenariat" avec nos alliés.

Mais un partenariat implique une certaine réciprocité d'effort et d'initiative.

Votre Livre Blanc apporterait, j'espère, des réponses nouvelles et constructives à ces questions.

D'autres rendez-vous importants vont se présenter à la suite du sommet à Bucarest au printemps 2008 si l'OTAN décide de lancer la rénovation de son Concept stratégique et si la France peut couronner un véritable avancement dans la relation OTAN-Union Européenne quand elle prendra la présidence de l'Union en juillet 2008.

Or, je doute qu'un nouveau Concept stratégique pourrait être complet avant mi-2009, au plus tôt, car la prochaine administration américaine, qu'elle soit démocrate ou républicaine, prendra du temps à formuler sa propre politique.

Il n'empêche que la France peut saisir ces occasions pour rénover sa politique à l'égard de l'OTAN de manière à renforcer l'Europe aussi bien que les relations transatlantiques.

Je vous remercie de votre attention.